

# Il faudra apprendre à vivre avec la Toile telle qu'elle est

**Dominique Forget**

La directive était claire: le témoignage qu'allait livrer Jean Brault devant la Commission Gomery n'était pas pour publication dans les médias. Et pourtant, moins de 24 heures après la comparution de l'ancien patron de Groupaction, l'information était partout. Sur Internet s'entend. Le blogue *Captain's Quarters*, qui publiait les extraits du témoignage transmis par une source anonyme, a vu le nombre de ses visiteurs monter en flèche, passant de 22 000 à plus de 330 000 quotidiennement. De là, l'information s'est propagée sur des sites parallèles et dans les boîtes de courriels à la vitesse d'un virus informatique. Lorsque le juge a finalement levé l'interdit de publication quelques jours plus tard, il était presque trop tard. Les internautes débrouillards n'avaient plus grand-chose à apprendre des journalistes.

Pour Jean-Paul Lafrance, professeur au Département des communications et titulaire de la Chaire UNESCO-Bell en communication et développement international, le coup était à prévoir. Selon lui, l'avènement d'Internet rend le contrôle de l'information pratiquement impossible. Certes, on peut bloquer l'accès à certains sites licencieux comme cela se



Photo : Photos.com

fait avec la pornographie. Cependant, rien n'empêche un blogueur dont le site vient d'être débranché de se rebrancher en quelques minutes sur un autre serveur, ailleurs dans le monde. «Internet est un peu comme un monstre tentaculaire, dit-il. Lorsqu'on lui coupe une tentacule, une nouvelle surgit ailleurs.»

Les réseaux d'information parallèles tissés sur la Toile soulèvent de nombreux questionnements chez les analystes des médias. Les ordonnances de non-publication devraient-elles être reléguées aux oubliettes? Certains croient que ce genre d'interdiction ne fait qu'attiser l'intérêt du public pour l'information confidentielle.

Le procès de Guy Cloutier l'illustre bien. Qui au Québec ne connaissait pas l'identité de la victime qui devait pourtant demeurer anonyme? Pendant que les rumeurs courraient sur Internet, aucun journaliste n'était en mesure de confirmer le bien-fondé de l'information. «La Toile est loin d'être toujours fiable, précise M. Lafrance. Il est pratiquement impossible de retracer la source d'une nouvelle et de la vérifier. Pour cette raison, n'importe qui peut dire n'importe quoi.»

### Contrôler quoi?

C'est, entre autres, dans l'espoir d'assurer un certain contrôle de l'information

qui circule sur Internet que plusieurs représentants du secteur public, du secteur privé, de la société civile et des organisations non gouvernementales se sont rendus à Genève au mois de décembre 2003 pour participer à la première phase du *Sommet mondial sur la société de l'information*, organisé sous l'égide de l'UNESCO. La seconde phase aura lieu au mois de novembre prochain, à Tunis. Le professeur Lafrance compte bien y être, même s'il ne croit pas beaucoup à la gouvernance d'Internet. «Certains pays aimeraient mettre en place des lois internationales qui leur permettraient de travailler ensemble pour assurer la qualité de l'information et pincer les malfaiteurs. Personnellement, je pense que cela est improbable.»

En effet, contrôler les milliards de pages qui circulent sur la Toile relève de l'utopie. On l'a bien vu lorsque la Chine a tenté d'interdire les discussions sur Internet à propos de la mort du Pape. Les principaux portails comme *Sohu.com* et *Sina.com* ont bloqué les communications qui portaient sur Jean-Paul II, mais n'importe quel internaute pouvait contourner l'obstacle en allant sur un autre site pour obtenir l'information et la communiquer à ses pairs. Le contrôle des activités religieuses par l'État est

de plus en plus fragile.

### Les avantages du réseau Internet

«C'est là que se trouve le beau côté de la Toile, souligne M. Lafrance. Les peuples qui vivent sous un régime autoritaire ont de plus en plus facilement accès à l'information. Il est beaucoup plus facile, en effet, pour un gouvernement de mettre des bâtons dans les roues d'un journal ou d'une chaîne télévisée que de limiter l'accès à Internet. Il devient donc beaucoup plus difficile pour les dictatures de garder les citoyens dans l'ignorance. C'est grâce à l'information, notamment, que le rideau de fer est tombé en Union soviétique. Grâce à Internet, les régimes pourraient tous sauter les uns après les autres.»

Jean-Paul Lafrance croit donc qu'il faut être prudent avec la gouvernance d'Internet. «Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Il y a d'excellentes choses qu'il faut à tout prix préserver. D'ailleurs, je ne pense pas que les pays arriveront jamais à s'entendre sur un cadre législatif pour contrôler l'information qui circule sur Internet. La notion de contrôle de l'information varie trop d'un pays à l'autre. Je pense qu'il faudra apprendre à vivre avec la Toile telle qu'elle est.» Pour le meilleur et pour le pire ●